
	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Rapport moral (par Pierre Leblic).....	2
Bilan financier au 31/12/2016 (par Françoise Cwiek, Régis Blanc et Pierre Leblic).....	4
Montant des cotisations pour la saison 2017/2018 .....	4
Budget prévisionnel (par Régis Blanc et Pierre Leblic) .....	5
Budget prévisionnel détaillé .....	5
Commentaires (présentation).....	6
Commentaires (détails).....	10

	<p align="center"><b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b></p> <p><b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)</p> <p><b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma</p>
---	---

## Rapport moral (par Pierre Leblic)

Ce premier rapport moral de la Ligue d'Occitanie traitera essentiellement de la place de la ligue dans la vie fédérale, des responsabilités qui lui sont attribuées par les statuts, ceux de la Fédération et ceux de la Ligue. Elles sont également précisées dans le règlement intérieur fédéral. Ces textes sont la référence commune des responsables de la ligue à tous les échelons, Présidents de clubs et de Comité, membres du Comité Directeur et des Commissions statutaires, bureau de la Ligue et bien sûr du Président qui doit veiller au respect de ces textes par chacun et dont l'action est elle-même jugée par les clubs lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la ligue.

L'année 2016 fut l'année de la fusion. 2017 est celle des fondations de la ligue d'Occitanie.

Suite aux décisions politiques de fusion des régions administratives et particulièrement la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire), les Ligues sportives étaient invitées à faire de même.

Pour ce qui nous concerne les Ligues d'échecs Midi-Pyrénées et Languedoc –Roussillon ont donc fusionné pour créer la Ligue des Echecs d'Occitanie-Pyrénées- Méditerranée, nom de la nouvelle région choisi par le Conseil Régional.

Cette fusion s'est réalisée en deux temps institutionnels importants : d'abord l'adoption par chacune des Ligues réunies en Assemblée Générale extraordinaire des statuts de la nouvelle Ligue adoptés dans les mêmes termes en juin 2016 puis dans un deuxième temps par l'élection du Comité directeur de la Ligue le 25 septembre 2016. Cette élection fut placée sous la responsabilité d'une Commission de Contrôle des Opérations Electorales composée de Jean-Philippe Grosse, Charles Lopez, Jacques malard et dirigé par Charles Barrera dont je souligne encore aujourd'hui le travail précis et méticuleux qui a permis à cette élection de se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous étions donc à partir de cette date en « ordre de marche » pour mettre en œuvre le programme proposé et assuré les missions qui sont statutairement attribuées à la Ligue. Je pense utile de rappeler ici l'article 1.1 des statuts, fixant les responsabilités de la ligue et de ses dirigeants. Chaque mot est important.

### **Article 1 : BUT DE LA LIGUE**

#### **1.1 Définition et Objet**


*L'association loi 1901 dite «Ligue des Echecs d'Occitanie (Pyrénées-Méditerranée)» (L.E.O.), fondée le 25 septembre 2016 est un organe déconcentré de la FFE et a pour objet d'organiser, de diriger, de contrôler, de promouvoir et de favoriser l'enseignement et la pratique du jeu d'Echecs dans son ressort territorial régional, qui ne peut être autre que celui défini par les services déconcentrés du Ministère chargé des sports.*

*Son champ d'action couvre les départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Tarn et Garonne.*

*La Ligue met en œuvre la politique générale de la FFE et assure sous son contrôle l'exécution d'une partie de ses missions. Ses instances dirigeantes doivent se conformer et veiller à l'application des statuts et règlements fédéraux.*

*Elle s'interdit toute discrimination et veille au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle veille tout aussi aux principes édictés au sein de la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE.*

Les actions des ligues sont également précisées par l'article 5.2 du règlement intérieur de la fédération en

	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

application de l'article 3 des statuts.

Cet article stipule clairement qu'il revient à la Ligue d'organiser les compétitions dans son ressort territorial. Ainsi, il nous revient de décider de l'organisation des compétitions par équipes, sur tout le territoire de la Ligue, de l'organisation des groupes, du déroulement de la compétition, des modalités de montée et de descente entre les différents niveaux. Elles seules permettent l'accession en nationale 4. La Commission Technique a pour mission de construire ces nouveaux championnats, d'en proposer le règlement.

Au-delà des compétitions qui entrent dans le cadre du championnat de France par équipes et préparent l'accession en Nationale 4, nous devons examiner les possibilités d'organiser nos propres compétitions, genre « coupe de la Ligue », « blitz de la ligue » ou autre.

La Commission Jeune doit préciser la même chose pour les compétitions jeunes en particulier celles qui nous reviennent, c'est-à-dire la Nationale 3 jeunes et les championnats régionaux individuels qualificatifs pour les championnats de France.

Enfin, il faut insister sur un aspect trop souvent oublié : la ligue *doit* « *veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle veille tout aussi aux principes édictés au sein de la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE* ».

J'en rappelle ici deux principes du CNOSF repris dans la charte de la FFE

#### Principe 1

Avoir l'esprit sportif, dans le sport et dans la vie, c'est :

- Être respectueux du jeu, des règles, de soi-même, des autres et des institutions, sportives et publiques
- Être honnête, intègre et loyal
- Être solidaire, altruiste et fraternel
- Être tolérant

#### Principe 2.

Les valeurs fondamentales du sport sont :

- D'être ouvert et accessible à tous, quelle que soit la forme de pratique ou la discipline
- De favoriser l'égalité des chances
- De favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs du sport
- De refuser toute forme de discrimination

En respectant les uns et les autres à la fois les règles statutaires et sportives et les chartes d'éthique et de déontologie du CNOSF et de la FFE, nous construirons ensemble la Ligue d'Occitanie où chacun pourra jouer dans de bonnes conditions, avec des règles d'équité étendues à l'ensemble du territoire.

**LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)**


3/15

**Siège social** : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

**E-mail** : pierre.leblic@wanadoo.fr

**Agrément Préfectoral** : W313025373

**Siren/Siret** : 824 821 649 00012

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	DATE : 5 mars 2017 (10H00)	
	LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

## Bilan financier au 31/12/2016 (par Françoise Cwiek, Régis Blanc et Pierre Leblic)

Les comptes annuels ont été arrêtés au 31/12/2016 pour les deux anciennes ligues du Languedoc Roussillon et de Midi-Pyrénées.

L'état des avoirs est le suivant :

<b>Avoirs des ligues au 31/12/2016</b>		
	<b>LR</b>	<b>LMPE</b>
<b>Comptes courants</b>	1816,89 €	5342,70 €
<b>Rapprochement</b>	463,37 €	0
<b>Avoir réel</b>	1353,52 €	5342,70 €
<b>CNE</b>	11000 €	3315,80 €
<b>Total Avoirs</b>	<b>12353,52 €</b>	<b>8658,50 €</b>

⇒ Avoirs de la ligue d'Occitanie : 21012,02 €.

Le rapprochement bancaire en Midi-Pyrénées n'est pas totalement apuré.

Le compte de la Ligue Languedoc Roussillon a été conservé et les avoirs de Midi-Pyrénées ont été transférés sur ce compte.

Pour l'avenir, passer en comptabilité, plutôt qu'en trésorerie afin, va permettre d'avoir une gestion financière plus « confortable ».

Concernant notre patrimoine, il se compose essentiellement de matériel (jeux, sous-jeux, pendules, échiquiers sensitifs...), dont il faudra réaliser l'inventaire.

Le matériel de jeux est stocké chez Françoise Cwiek (pour la ZID Midi-Pyrénées) et aux clubs de Lavérune et de Narbonne (pour la ZID Languedoc Roussillon).


Notre ligue envisage l'achat d'un PC qui pourrait être utilisé par le Trésorier.

## Montant des cotisations pour la saison 2017/2018

La proposition de ne pas augmenter les parts ligue, vis-à-vis de la saison 2016/2017 sera soumise au vote.

Soit le tableau ci-dessus intégrant le rectificatif demandé au niveau des parts F.F.E. :

<i>Catégories</i>	<i>Part Ligue Occitanie (€)</i>	<i>Part F.F.E. (€)</i>	<i>Total Part Ligue Occitanie + Part F.F.E. (€)</i>
<b>Sénior A</b>	21	27	48
<b>Junior A et Cadet A</b>	10	14	24
<b>Minime A et Benjamin A</b>	6,50	9	15,50
<b>Pupilles A, Poussin A et petit poussin A</b>	5,50	9	14,50
<b>Sénior B</b>	4	5	9
<b>Jeunes B</b>	1,50	1,50	3


 <b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)	
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

## Budget prévisionnel (par Régis Blanc et Pierre Leblic)

### Budget prévisionnel détaillé

#### BUDGET PREVISIONNEL 2017

CHARGES		€		PRODUITS		€
	60 - Achat	17000		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		23400
6063	Matériels, équipements	15000	706	Prestation de services		400
6064	Fournitures	800	7061	Recettes pour événements		5000
6068	Marchandises (trophées fleurs ...)	1200	708	Produits des activités annexes		18000
	61 - Services extérieurs	1550		74- Subventions d'exploitation		34500
613	Locations	1200	7402	CNDS		10000
616	Assurance	350	7441	Région		22000
	62 - Autres services extérieurs	68470	7403	Autres recettes :		2500
625	Déplacements, missions	23000		75 - Autres produits de gestion courante		47600
6251	Dons	3000	751	Licences		40500
6284	Formations	12000	7585	Inscriptions compétitions		4100
6211	frais d'arbitrage	3000	754	Dons		3000
6222	Rémunérations intermédiaires et honoraires Pôle Espoirs	23400		76 - Produits financiers		120
626	Frais postaux et de télécommunications	570	761	Intérêts Livret A		120
623	Publicité, publication	2000		77 - Produits exceptionnels		4000
627	Services bancaires, autres	400	7711	Amendes		1500
6231	Projets de développement	1000	7710	Produits exceptionnels		2500
628	Inscriptions compétition reversement FFE	100		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>109620</b>
	65 - Autres charges de gestion courante	22600				
6512	Reversement licences aux Comités	8100				
6512A	Solde Revt Licences (AUDE)	1500				
6512S	Jeunes (Licences B scolaires)	2000				
6581	Aides, Organisation compétitions	11000				
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>109620</b>				


 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)	
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

### Commentaires (présentation)

## Les charges


	<b>Compte 60 : les achats</b>	<b>17000 €</b>	<b>LR : 3700 MPY : 10700</b>
6063	Matériels, équipements et ordinateur, logiciel compta,	15000	<u>LR : 3000</u> <u>MPY : 9800</u>
6064	Fournitures	800	<u>LR : 200</u> <u>MPY : 300</u>
6068	Marchandises (trophées, fleurs ...)	1200	<u>LR : 500</u> <u>MPY : 600</u>
	<b>Compte 61 : Services extérieurs</b>	<b>1550 €</b>	<b>LR : 0 MPY : 1402</b>
613	Location	1200	<u>LR : 0</u> <u>MPY : 1092</u>
616	Assurances	350	<u>LR : 0</u> <u>MPY : 310</u>



 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)	
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>		<b>68470 €</b>	<b>LR : 22120 (26380) MPY : 19826 (19445)</b>
625	Déplacements, missions	23000	<u>LR : 1000</u> <u>MPY : 17440</u>
623	Publicité Publication site internet	2000	<u>LR : 660</u> <u>MPY : 814</u>
6251	Dons	3000	<u>LR : 2000 réel</u> <u>MPY : 0</u>
6284	Formations	12000	<u>LR : 5800 réel</u> <u>MPY : 810</u>
6211	Frais d'arbitrage	3000	<u>LR : 670 réel</u> <u>MPY : 270</u>
6222	Pôle Espoirs	23400	<u>LR : 11710</u> <u>MPY : NR</u>

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>		<b>68470 €</b>	<b>LR : 22120 (26380) MPY : 19826 (19445)</b>
626	Frais Postaux et télécom	570	<u>LR : 300 réel</u> <u>MPY : NR</u>
627	Services bancaires et autres	400	<u>LR : 240</u> <u>MPY : 11</u>
6231	Projet de développement	1000	<u>LR : 4000</u> <u>MPY NR</u>
628	Inscription compétition reversement FFE	100	<u>LR: NR</u> <u>MPY : 100</u>


 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)	
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

	<b>Compte 65 : Autres charges de gestion courantes</b>	<b>22600 €</b>	<b>LR : 12650 MPY : 3400</b>
6512	Reversement au CDJE	8100	<u>LR : 5000</u> <u>MPY : 3450</u>
6512A	Solde reversement Aude	1500	<u>LR : 1500</u> <u>MPY NC</u>
6512S	Licences B scolaires	2000	<u>LR : 1200</u> <u>MPY : 00</u>
6581	Aides, Organisations compétitions	11000	<u>LR : 4600</u> <u>MPY : 2600</u>

## Les produits


	<b>Compte 70 : Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>23400 €</b>	<b>LR : 2670 MPY : 8500</b>
706	Prestation de services	400	<u>LR : 200</u> <u>MPY : 130</u>
7061	Recettes pour évènements	5000	<u>LR : 2670</u> <u>MPY : 330</u>
708	Produits des activités annexes	18000	<u>LR : NC</u> <u>MPY : 17300</u>



 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)	
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

	<b>Compte 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>34500 €</b>	<b>LR : 13000 MPY : 2500</b>
7402	CNDS	10000	<u>LR : 3000</u> <u>MPY : 2500</u>
7441	Région	22000	<u>LR : 6000</u> <u>MPY : NC</u>
7403	Autres recettes	2500	<u>LR : 0</u> <u>MPY : NC</u>
	<b>Compte 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>34500 €</b>	<b>LR : 13000 MPY : 2500</b>
751	Licences	40500	<u>LR : 20400</u> <u>MPY : 17841</u>
7585	Inscriptions compétitions	4100	<u>LR : 2940</u> <u>MPY : NC</u>
754	Dons	3000	<u>LR : 2000</u> <u>MPY : 810</u>
	<b>Compte 76 : Produits financiers</b>	<b>120 €</b>	<b>LR : 100 MPY : 20</b>
761	Intérêts CNE	120	LR : 100 MPY : 20

**Ici, pas de commentaire**  
**C'est une obligation comptable de faire apparaître**  
**Cette ligne.**

 <b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>	
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)	
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma	

<b>Compte 77 : Produits financiers</b>		<b>4000 €</b>	<b>LR : 800 MPY : 300</b>
7711	Amendes	1500	<u>LR : 510</u> <u>MPY : 0</u>
7710	Produits exceptionnels	2500	<u>LR : 230</u> <u>MPY : 300</u>

### Commentaires (détails)

## Compte 60




LR	MPY
Compte 6063 : matériel réalisé 2714 prévu 3000	Compte 607 : achats trophées etc. : 593
Compte 6064 : fournitures bureau réalisé 125 prévu 200	Compte 6071 : matériel : 9784
Compte 6068 : trophée fleurs réalisé 611	Compte 6072 : Achat Échecs et mat : 300

## Compte 61



LR	MPY
Non Concerné	Compte 613 : location : 1092
Mais ça vient ! On va avoir des locaux au CROS à Montpellier.	Compte 616 : assurance : 309


 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Compte 62-1

LR	MPY
625 : budgété à 1000, réalisé à 660, correspond au déplacement non transformés en dons	625 : correspond aux hébergements déplacements des championnats jeunes avancés par la ligue, lignes 6252 et 6253 ainsi que 6259 (repas/goûters) pour un total 17440
623 : Publicité, budgété à 160 réalisé à 660. Porté à 2000 en prévision de la création du futur site pour lequel il faudra surement de l'aide.	623 : 814€ car contient également les dons manuels

## Compte 62-2

LR	MPY
6251 : dons budgétés à 1200 réalisés à 2060. En 2017, on est déjà à 60 % de réalisé. La région est grande et vous êtes généreux !	Déjà vu dans le 623
6284 : formation : budgétée à 3500, réalisée à 5790. Stage Diffe Daffe, etc 5068, organisation de stage 722	810 euros, la différence est de taille mais l'union des deux régions va uniformiser les dépenses de formation. Et donc augmenter la part MPY, en prévision !


 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<p><b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b></p>
	<p><b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)</p>
	<p><b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma</p>

## Compte 62-3

LR	MPY
6211 : budgété à 350, réalisé à 670	6211 : 270. La région Occitanie prévoit une vraie augmentation de ces dépenses.
6222 : 11710 pour LR. Tournois et entraînements 5410, championnats France Jeunes 6300.	N'existait pas et donc va être créé d'où le doublement prévisionnel.

## Compte 62-4

LR	MPY
626 : frais postaux porté à un peu moins du double. Ce poste sera dépassé.	Je n'ai pas retrouvé cette ligne dans la compta MPY.
627 : Porté à 400. Les banques ne sont pas gratuites et vont même augmenter leurs tarifs. Étonnants, non ?	11 € c'est peu. Le prochain trésorier devrait être Midipyrénéen !!
6231 : projet de développement ramené à 1000 €. Le précédent (4000) tenait compte des 1000 joueurs.	MPY : pas d'équivalent
	628 : inscription compétition reversement FFE. Ligne spécifique à MPY gardée pour cette année.

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Compte 65




LR	MPY
6512 : 5000	6512 : 3450
<p>La ligue d'Occitanie effectuera un reversement à hauteur de 20 %, le CD devra se prononcer si besoin sur cet aspect du budget. Budgeté à 20 % en étant positif quand aux licences (+5%) soit 8100</p>	
6512A : le solde de reversement à l'Aude, blocage non reconduit par la ligue d'Occitanie car différente de la Ligue LR, est de 1500. Il doit apparaître.	Non concerné.
6512S : mesure à valider par le CD itou !	Non concerné

## Compte 65



LR	MPY
6581 : 4600	6581 : 2600
<p>La ligue budgete à 11000 de manière positive. Il va bien sur y avoir de nombreuses compétitions dans notre bonne région. La ligue les aidera. Les compétitions inscrites au livre des dotations, bien sur.</p>	

 <b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma


## Compte 70

LR	MPY
706 : budgété à 200 réalisé à zéro.	130 : pas de commentaire
Ligne résultant de la fusion des ligues et conservée.	
7061 : stages DEFFE1 2670	Stages DAFFE 330
La Ligue d'Occitanie prévoit d'augmenter fortement le nombre de stages.	
708 : 0	18000 :
Cette ligne sera décomposée en trois. 7081 divers budgétée à 1000, 7082 et 7083 pendant du compte 625 reprenant les hébergements déplacements des championnats jeunes avancés par la ligue	

## Compte 74

LR	MPY
7402 : CNDS 3000	CNDS 2500
C'est le moment d'être demandeur et exigeant. Ce sera une première demande de la ligue d'Occitanie. Aucune raison de rester en deçà.	
7441 : 6000	Ne fonctionnait pas comme la LR
Idem. Notre intérêt est de demander le plus. Peut être n'obtiendrons nous pas la somme demandée, mais une erreur serait de faire les « raisonnables » quand d'autres FD obtiennent des sommes qui nous font rêver !!!	
7403 : 2500	NC
Pour reprendre la belle phrase de Christian LOUCHE, cette ligne est portée arbitrairement à 2500 !!!	



 <b>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>ASSEMBLEE GENERALE : RAPPORT MORAL, FINANCES, COTISATIONS, BUDGET PREVISIONNEL</b>
	<b>DATE</b> : 5 mars 2017 (10H00)
	<b>LIEU</b> : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

## Compte 75

LR	MPY
751 : licences : 20400	Licences 17841
Prévoyons une augmentations des licences de 5 % , le nombre, pas le prix, ce qui nous donne globalement 40500. D'où un reversement de 8100 au 6512.	
7585 : 2940 Inscriptions N2F, coupe 2000, de la parité, Rapide Féminin, régionaux jeunes, N4 et Ligue	Ne fonctionnait pas comme LR
Au vue de l'existant, les 4000 euros semblent tout à fait réalisables !!!	
754 : dons	
Cette ligne est le pendant comptable de la ligne 6251	

## Compte 77

LR	MPY
7710 : Amendes 510	Ne fonctionnait pas comme ça
Compte tenu d'un nombre d'équipes bien plus importants, et d'un kilométrage qui va augmenter au moins pour certaines compétitions, il est normal de prévoir que ce poste va augmenter.	
7710 : 230 réel	300 réel
Budgétée à 1000, ici s'ajoute le pendant également de la ligne 6512A.	